L'université ne reconnaît pas mon année d'échange avec leur programme interuniversitaire

Par **Étudiante bleue**, le **19/03/2022** à **15:59**

Bonjour!

J'ai fait ma L3 avec une université française mais en échange avec une université russe, avec le programme interuniversitaire Convention. Ce n'est qu'au second semestre qu'on m'a informée que je devais avoir des cours équivalents au programme français. Donc j'ai trois matières manquantes sur mon premier semestre.

Afin de valider l'année et me délivrer le diplôme, une professeur m'a dit qu'on me mettait 10/20 à ces trois matières, justifiant qu'il s'agissait de notes "neutralisantes". Si ces matières ne sont pas mentionnées, on ne me donnera pas mon année, a-t-elle expliqué. Or un de ces trois 10/20 est en linguistique, et je m'apprête à candidater en master de linguistique. Une telle note serait très pénalisante, surtout avec la concurrence qu'il y a pour entrer en master.

La professeur m'a proposé de venir en mai passer un examen officieux pour avoir une note de linguistique plus représentative de mon niveau, cependant c'est très tard dans l'année, j'obtiendrais trop tard le diplôme, et ne pourrais candidater qu'à une ou deux, si ce n'est aucune des formations de master qui m'intéressent.

Je ne vois qu'une solution: accepter les 10/20 et demander une lettre reconnaissant officiellement que ces notes sortent de nulle part (dit plus officiellement: ne se basent sur aucun examen). Mais j'ai peur qu'un tel document me desserve, invalidant mon année, puisque selon la professeur, n'ayant pas suivi les enseignements, elle ne voit même pas pourquoi on me donnera la licence...
Devrais-je demander cette lettre une fois la licence obtenue? Est-il possible qu'on me retire le diplôme après me l'avoir donné?

J'espère que vous aurez des réponses! Merci!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés